CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E31594** **VALABLE JUSQU'AU** **15/09/2027**

ÉDITÉ LE 31/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1991

Forme juridique : SAS

Capital : 22 867

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON

Siret : 380 833 814 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9000063

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 3745132204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 3745132204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : ENTREPRISE PECORELLA

102 RUE JEAN JAURES
83000 TOULON

Téléphone : 04 94 41 46 32 **Fax :**

Portable : 06 72 15 61 42

Responsabilité légale :
MOMMER JEAN-BERNARD PRÉSIDENT

Site Internet : https://pecorellabatiment.fr/

E-mail : melissa@pecorellabatiment.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 941 127 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	7	27/06/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	27/06/2025
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		27/06/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		27/06/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/07/2026 09:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E31594** **VALABLE JUSQU'AU** **15/09/2027**

ÉDITÉ LE **31/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1991
Forme juridique : SAS

Capital : 22 867

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON

Siret : **380 833 814** **00029**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9000063

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 3745132204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 3745132204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE PECORELLA**

102 RUE JEAN JAURES
83000 TOULON

Téléphone : 04 94 41 46 32 **Fax :**
Portable : 06 72 15 61 42

Site Internet : https://pecorellabatiment.fr/
E-mail : melissa@pecorellabatiment.fr

Responsabilité légale :
MOMMER JEAN-BERNARD PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	27/06/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/06/2025
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	27/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.